



Note sur participation financière – Journée de mobilisation du 15 octobre 2020 et fiche d'inscription

Dans le cadre de la mobilisation « Tous à Paris », le 15 octobre 2020, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé une ligne budgétaire à hauteur de 40 000 euros dédiée pour cette journée. En effet, la Fédération participera aux frais engagés par les structures, USD, les syndicats de notre champ professionnel en prenant en compte les critères suivants : la distance, les moyens de transports, la structure demandeuse, le nombre de participants. A cet effet, il nous faut obtenir le recensement des demandes en amont, avant le 6 octobre 2020 pour déterminer le montant de la participation.

La demande de prise en charge doit être obligatoirement faite par le syndicat ou la structure en amont de la journée en remplissant le questionnaire de la fiche d'inscription ci-dessous à faire parvenir à l'adresse suivante : adm@sante.cgt.fr et doit être impérativement validée en retour par la Fédération.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA AUTORISE ET EFFECTUE SI LES CONDITIONS CI-DESSUS NE SONT PAS RESPECTEES.



.....

Nom de la structure, du syndicat demandeur :

.....
.....
.....
.....
.....

Moyen de transport :

.....
.....
.....
.....

Montant total du transport :

Distance Province/Paris en Km :

Informations diverses :

.....
.....
.....
.....